المـــركز الجـــهـــوي للإستثمـــــــار
Centre Régional d'Investissement
Casablanca - Settat الدار البيضاء - سطات

GUIDE DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

2022

Centre Régional d'Investissement

TABLE DES MATIÈRES

LE CRI CASABLANCA-SETTAT VOUS GUIDE DANS VOS CHOIX DE FINANCEMENT, À TRAVERS CE KIT DÉDIÉ QUI VOUS PRÉSENTE UN LARGE ÉVENTAIL DE SOLUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES.

CHOISISSEZ LE MÉCANISME DE FINANCEMENT LE PLUS ADAPTÉ À VOTRE PROJET SELON VOS BESOINS ET PROFIL, TOUT EN VOUS ADRESSANT AUX ORGANISMES CLÉS.

4 APPUI À L'INNOVATION

8 APPUI À LA CROISSANCE VERTE & ÉNERGIES RENOUVELABLES

12 APPUI AUX AUTOENTREPRENEURS & TPE

17 APPUI AUX PME

22 INTRODUCTION EN BOURSE

25 PRIVATE EQUITY & BUSINESS ANGELS

35 APPUI À LA FINANCE PARTICIPATIVE

37 APPUI À L'EXPORT

39 APPUI À L'ACCÈS AUX MARCHÉS

43 APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA FORMATION

47 ECOSYSTÈME DE L'ENTREPRENEURIAT & DE L'INVESTISSEMENT

APPUI À L'INNOVATION

INNOV IDEA

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• Sont finançables par la subvention, les dépenses couvrant forfaitairement les divers frais liés au projet innovant et engagés par la cible éligible (frais liés à la souscription d'une assurance, frais de déplacements, frais de communication, d'abonnement à des bases de données…).

•• Sont également finançables toutes autres dépenses nécessaires à l'accompagnement de la cible éligible (frais de location, assistance, formation…) auprès d'une structure labellisée par Tamwilcom.

Suis-je éligible ?

•• Porteur de projet ou entreprise nouvellement créée, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par Tamwilcom et souhaitant démontrer le potentiel et la faisabilité de son projet basé sur une idée innovante (nouveau produit, nouveau processus, mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain…).

•• Le financement est octroyé sous forme d'une subvention plafonnée à :

- 100.000 DH par porteur de projet ;
- 200.000 DH en cas d'entreprise constituée par deux ou plusieurs associés.

•• Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labélisée.

Comment soumettre ?

•• Consulter la liste des structures labélisées sur le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-idea

Qui contacter ?

•• Tamwilcom ou les structures labellisées

INNOV START

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• Sont finançables par le prêt d'honneur au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants: prototypage et tests, location/mise à disposition de facilités techniques, de laboratoires, de serveurs, sondage et étude de marché, élaboration de la stratégie et du business modèle/business plan…

Suis-je éligible ?

•• Porteur de projet ou entreprise nouvellement créée, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par Tamwilcom et souhaitant démontrer le potentiel et la faisabilité de leur projet basé sur une idée innovante (nouveau produit, nouveau processus, mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain…)

•• Le financement est octroyé sous forme de prêt d'honneur (prêt sans suretés et sans intérêts) plafonné à :

- 250.000 DH par porteur de projet ;
- 500.000 DH en cas de projet présenté par deux candidats ou plus.

•• Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labélisée.

Comment soumettre ?

•• Consulter la liste des structures labélisées sur le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-start

Qui contacter ?

•• Tamwilcom ou les structures labellisées

INNOV RISK

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• Entreprises en phase de création/démarrage ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels…) et ayant un besoin de cash supplémentaire pour financer leurs besoins de trésorerie, des compléments d'investissements ou des frais de commercialisation de leurs produits.

Suis-je éligible ?

•• Sont finançables par l'avance remboursable au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants : Prototypage et tests dans le cadre du développement /affinement de produits, mise en place des installations de production, Marketing et commercialisation, besoin en fonds de roulement…

•• Le financement est octroyé sous forme d'avance remboursable dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels…) et sans dépasser 2.000.000 DH.

Comment soumettre ?

•• S'adresser aux sociétés de gestion partenaires :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-risk

Qui contacter ?

•• Tamwilcom ou les sociétés de gestion partenaires

INNOV DEV

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• PME de droit marocain en phase de croissance ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-investissement partenaires, investisseurs providentiels faisant partie des structures labellisées…) et ayant besoin de fonds pour financer notamment leurs besoins d'investissement et/ou d'exploitation.

Suis-je éligible ?

•• Sont finançables par ce prêt participatif dans le cadre d'un projet innovant, les dépenses immatérielles et/ou matérielles liées notamment aux éléments suivants : mise en place des installations de production, marketing et commercialisation, prospection de nouveaux marchés (notamment à l'export), développement de nouvelles variantes de produits, besoin en fonds de roulement, etc.

•• Le financement est octroyé sous forme de prêt participatif dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels…) et sans dépasser 3.000.000 DH.

Comment soumettre?

•• S'adresser à Tamwilcom ou aux sociétés de gestion partenaires :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-dev

Qui contacter ?

•• Tamwilcom ou sociétés de gestion partenaires

CRÉATIVITÉ & CO-DÉVELOPPEMENT

Maroc PME
Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise

Qui est en charge ?

•• **Maroc PME**

De quoi s'agit-il ?

•• Une prise en charge partielle de coûts relatifs à des projets de créativité et de co-développement dans le domaine industriel.

•• Les projets ciblés concernent :

- Co-développement de nouveaux produits avec un donneur d'ordre ;
- Développement de marques marocaines ;
- Développement de produits en substitution aux importations dans le cadre de la banque de projets du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Développement de produits éco-conçus dans le cadre de Tatwir Croissance Verte.

•• L'apport de ce programme est de l'ordre de:

- 50% des dépenses éligibles au programme Créativité et co-développement, avec un plafond de :
  - 1 MDH pour les PME.
  - 0,5 MDH pour les TPE.

Suis-je éligible ?

•• Être une Petite ou Moyenne Entreprise en amorçage ou en croissance, dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 200 MDH avec un fort potentiel de croissance.

•• Disposer d'un projet de créativité & de co-développement dans le secteur industriel.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME :
www.marocpme.gov.ma/creativite-co-developpement/

APPUI À LA CROISSANCE VERTE & ÉNERGIES RENOUVELABLES

GREEN INVEST

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• Financement conjoint avec les banques des projets d'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions en faveur des entreprises.

Suis-je éligible ?

•• Entreprises de droit marocain ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire et répondant aux critères décrits ci-dessous.

•• Tous les secteurs productifs à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

•• Les opérations finançables concernent l'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions à condition que les constructions ne dépassent pas 20% du coût global du projet.

•• Les projets doivent rentrer dans l'une des catégories suivantes et respecter un certain nombre de critères : Energie renouvelable, Efficacité énergétique, Dépollution et économie des ressources, Valorisation des déchets, Fabrication d'équipements liés aux projets éligibles.

Comment soumettre ?

•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/green-invest

Qui contacter ?

•• TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

TATWIR CROISSANCE VERTE

Qui est en charge ?

•• **Maroc PME & AMEE**

De quoi s'agit-il ?

•• Un programme d'accompagnement des TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés et d'appui à l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes compétitives et la réduction de la pollution industrielle.

•• L'offre de valeur englobe : le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité, le conseil et l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles.

•• L'apport de ce programme se situe à trois niveaux :

- Une prime d'investissement de 30 % pour l'appui au financement des investissements technologique ;
- Une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits verts ;
- Une prise en charge allant jusqu'à 90% pour les TPME au titre des actions de conseil et d'expertise technique.

Suis-je éligible ?

•• Être une petite ou moyenne entreprise en amorçage ou en croissance, dont le chiffre d'affaires annuel HT est inférieur ou égal à 200 MDH.

•• Disposer d'un projet de développement durable à déployer durant les 3 prochaines années.

•• Projets s'insérant dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique, projets de mise en place des technologies propres, projets de développement des filières industrielles vertes et des produits co-conçus.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME :
https://marocpme.gov.ma/programme-tatwir-croissance-verte/

FONDS DE DÉPOLLUTION INDUSTRIELLE (FODEP III)

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
وزارة الانتقال الطاقي والتنمية المستدامة
Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable
- Département du Développement Durable -

Qui est en charge ?

•• **Département du développement durable**

De quoi s'agit-il ?

•• Cet instrument incitatif vise via des dons l'encouragement des entreprises industrielles et artisanales à réaliser des investissements de dépollution ou d'économie de ressources et introduire la dimension environnementale dans leurs activités pour faire face au cadre réglementaire en préparation et aux nouvelles donnes de la mondialisation des échanges.

Suis-je éligible ?

•• Toute entreprise industrielle ou artisanale causant des émissions importantes de pollution de l'environnement et dont le total bilan est inférieur à 200 millions de DH.

•• Les projets éligibles sont :

- *Projets en aval du processus de production qui permettent de réduire la pollution à travers la mise en place d'installations de traitement ou d'élimination des déchets liquides, solides ou des émissions gazeuses.
- *Projets intégrés qui visent, en plus de la réduction de la pollution, des économies de ressources (eau, énergie, etc...) et l'utilisation de technologies propres.

	DON FODEP	FONDS PROPRES	CRÉDIT BANCAIRE
Projets en aval	40%	Min 20%	20% - 40%
Projets intégrés	50%	Min 20%	20% - 60%

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site du département de l'environnement : https://www.environnement.gov.ma/fr/service/fodep/914-fonds-de-depollution-industrielle-fodep

MÉCANISME VOLONTAIRE DE DÉPOLLUTION INDUSTRIELLE (MVDIH)

Qui est en charge ?

•• **Département du développement durable**

De quoi s'agit-il ?

•• Un nouveau mécanisme réservé à la dépollution industrielle hydrique, dans le cadre du Programme d'appui au PNA financé par un don de l'Union Européenne et géré par des comités régionaux présidés par les ABH et par un comité national présidé par le Ministère délégué chargé de l'Environnement.

•• Cet outil vise essentiellement :

- La continuité de l'incitation à la dépollution industrielle.
- La mise à niveau environnementale des entreprises marocaines.
- Le financement des projets liés à la pollution hydrique ;
- La réduction des impacts négatifs engendrés par les industriels au niveau des bassins hydrauliques ;
- L'amélioration de la qualité des eaux au niveau des bassins hydrauliques.

•• La subvention est de l'ordre de 5MDH pour les projets individuels et de 10 MDH pour les projets collectifs.

Suis-je éligible ?

•• Les projets éligibles concernent la dépollution industrielle hydrique.

•• Le financement en fonds propres doit être de l'ordre de 80% pour les Projets Intégrés (Economie de ressources et changement de procédé), et de 60% pour les projets en aval (traitement des rejets liquides).

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site du département de l'environnement : https://www.environnement.gov.ma/fr/service/fodep/915-mecanisme-volontaire-de-depollution-industrielle-mvdih

LIGNES DE FINANCEMENT ÉTRANGÈRES

FONDS	ORGANISME	CONSISTANCE	FINANCEMENT
Green Value Chain-Maroc	**BERD & Banques marocaines**	Ligne de crédit de 90 millions d'euros dédiée aux PME opérant dans des chaînes de valeur, visant à leur permettre de financer des technologies vertes qui intègrent l'efficacité énergétique et la gestion des ressources.	Soutien technique pour le développement d'un projet alliant à la fois rentabilité et respect de l'environnement ; Prêt bancaire ou leasing par l'intermédiaire des banques partenaires ou leurs filiales leasing, afin de financer l'investissement ; Subvention de 10 % du montant du financement éligible reçu après réalisation du projet.
Green Economy Financing Facility II - Morocco	**BERD / Union Européenne / Fonds Vert pour le Climat & Banques marocaines**	Ligne de crédit de 150 millions d'euros dédiée aux PME portant des projets d'investissement dans les technologies vertes et les services soutenant les concepts d'économie verte.	Soutien technique de la part d'experts, en faveur des banques partenaires et des bénéficiaires ; Prêt bancaire pour financer l'investissement ; Subvention de 10 % à 15% du montant de l'investissement.
Cap Bleu	**AFD/BEI & Bank of Africa**	Ligne de financement de 20 millions d'euros pour soutenir le financement des ouvertures d'accès, de l'optimisation et du traitement des ressources en eau.	Accès à un financement pouvant atteindre 100 % des coûts d'investissement ; Assistance technique d'un cabinet d'experts.
Istidama	**AFD & Crédit Agricole du Maroc**	Ligne de financement de 10 millions d'euros visant à encourager les opérateurs agricoles et agro-industriels à optimiser leur mode de production et de consommation en investissant dans des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'efficacité des ressources.	Crédits d'investissement allant jusqu'à 12 ans ; Prime à l'investissement représentant 10% du montant du crédit ; Accompagnement technique de consultants spécialisés pour le choix des équipements et matériels ; Différé de remboursement d'un à deux ans.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, prière de consulter le site de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique : www.amee.ma

APPUI AUX AUTOENTREPRENEURS ET AUX TPE

FORSA

Qui est en charge ?

•• Société Marocaine de l'Ingénierie Touristique & partenaires

De quoi s'agit-il ?

•• Un programme national d'une enveloppe budgétaire de 1,25 Milliard de dirhams au titre de l'année 2022.

•• Il vise la promotion de l'entrepreneuriat et la création de l'emploi à travers l'accompagnement de 10.000 porteurs de projets incluant tous les secteurs de l'économie, tout en assurant les principes d'équité régionale et de genre.

Suis-je éligible ?

•• Personnes âgées de plus de 18 ans.

•• Porteuses d'idées ou de projets d'entrepreneuriat.

•• Tous les secteurs d'activités sont éligibles.

Quelles aides ?

•• Une formation en e-learning pour l'ensemble des projets retenus.

•• Une incubation de 2,5 mois au profit des projets les plus prometteurs, à travers la mobilisation d'incubateurs régionaux.

•• Un prêt d'honneur d'un montant maximal de 100.000 dirhams, dont une subvention pouvant atteindre 10.000 dirhams.

•• Une durée maximale au remboursement du prêt de 10 ans avec un différé de 2 ans.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site du programme : www.forsa.ma

INTELAKA

Qui est en charge ?

•• Tamwilcom (ex CCG) & les banques

De quoi s'agit-il ?

•• Une initiative Royale visant l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers une offre de financement avec des taux préférentiels : 2% pour les projets dans le milieu urbain et 1.75% dans le milieu rural destinés à financer les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation, des projets dans les milieux urbains et ruraux.

•• Il s'agit de 3 grandes catégories de produits : Les crédits d'investissement et de fonctionnement dits « Damane Intelak », les crédits en milieu rural dits « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi » et les prêts gratuits « Start-TPE ».

Suis-je éligible ?

•• Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

•• Les très petites et les petites entreprises, les jeunes porteurs de projets, les jeunes entreprises innovantes et les autoentrepreneurs.

« DAMANE INTELAK »	« INTELAK AL MOUSTATMIR AL QARAWI"	« START-TPE »
Être de droit marocain quelque soit sa forme juridique (personne physique ou morale)		
Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services		
Être créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt. **Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 MDH (HT) : réalisé au titre du dernier exercice clos pour les entreprises en activité ou à réaliser au titre de l'exercice en cours / à venir pour les entreprises en création.**		Avoir bénéficié d'un crédit bancaire à moyen et long terme de 300.000 DH maximum garanti par Damane Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/programme-intelaka

APPUI À L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES-INDH

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

Qui est en charge ?

•• **Divisions de l'action sociale dans les provinces et préfectures**

De quoi s'agit-il ?

•• Un axe s'inscrivant dans le cadre du troisième axe de « L'initiative Nationale du Développement Humain» visant à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes générations.

•• Matérialisé par le lancement d'appels à projets par les provinces et préfectures.

•• Programme ciblant les jeunes en situation de chômage ou de sous-emploi, ou des entrepreneurs en début d'activités, en privilégiant l'approche genre.

Suis-je éligible ?

•• Jeunes de 18 à 45 ans.

•• En situation de chômage ou de sous-emploi

•• Ou entrepreneurs en début d'activités (moins de 12 mois)

•• Projets répondant à un certain nombre de critères économiques, sociaux et environnementaux

•• Projets s'inscrivant dans le cadre des chaînes de valeur locales.

•• Ne sont pas éligibles les projets soumis par des fonctionnaires ou salariés, ou ceux dont les porteurs de projets ont bénéficié individuellement ou dans le cadre de groupement de tout financement public.

Quelles aides ?

•• Accompagnement pré et post création, visant à renforcer les capacités des entrepreneurs.

•• Subvention maximale de l'ordre de 300.000 DH, représentant au plus 60% du coût du projet. La contribution des porteurs des projets est de l'ordre de 40%.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de l'INDH : www.indh.ma

NAWAT

NAWAT Maroc PME

Qui est en charge ?

•• **Maroc PME**

De quoi s'agit-il ?

•• Le programme NAWAT est une offre d'accompagnement groupé de développement des compétences entrepreneuriales, managériales et métier des très petites entreprises.

•• L'offre de valeur porte sur les axes suivants :

- Initiation aux compétences managériales et entrepreneuriales
- Initiation à la comptabilité
- Initiation à la fiscalité
- Initiation à la gestion financière
- Initiation à l'accès aux marchés et au marketing
- Initiation à l'accès au financement
- Initiation à l'organisation humaine
- Initiation au commerce électronique et au marketing digital

Suis-je éligible ?

•• Être une TPE en activité :

- Dont le Chiffre d'affaires HT est inférieur à 10 millions de DH ;
- Disposant de documents juridiques justifiant son existence.

Qui contacter ?

https://marocpme.gov.ma/

•• Centre de relation entreprise : **0802000005**

DAMANE EXPRESS

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

Garantie étatique des :

•• Crédits bancaires à court, moyen et long terme et crédits-bails inférieurs ou égaux à 1 MDH.

•• Prêts d'honneur dont le montant ne dépasse pas les 300.000 DH.

•• La quotité garantie est de 70% du crédit en principal. Elle est portée à 80% pour les entreprises promues majoritairement par une ou plusieurs femmes.

Suis-je éligible ?

•• Entreprises, personnes physiques ou morales, de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et / ou de services.

•• Tous les secteurs d'activités à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre ?

•• Par l'intermédiaire de votre banque ou société de leasing ou à travers une association conventionnée de votre choix.

Qui contacter ?

•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-express

APPUI À L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE - MCC

Qui est en charge ?

•• **Millennium Challenge Corporation (MCC), l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA)**

De quoi s'agit-il ?

•• Axe faisant partie des mesures d'accompagnement de l'opération de melkisation au titre du projet « Foncier rural » relevant du programme de coopération « Compact II », financé par Millennium Challenge Corporation.

•• Il vise à améliorer les systèmes de production et de développer et renforcer les activités économiques en lien avec le secteur agricole.

•• En plus de l'appui financier, le programme prévoit également un soutien technique par l'accompagnement en pré-création à assurer par l'ONCA.

•• Le financement des projets sélectionnés se fera ainsi :

- 40% pour ceux dont les budgets se situent entre 3 et 4 millions de DH ;
- 90% pour ceux dont les budgets n'excèdent pas 1,5 million de DH.

Suis-je éligible ?

•• Associations et coopératives agricoles existantes.

•• Avec une prédilection pour les organisations féminines.

•• Ou celles comptant parmi ses membres des jeunes âgés de 15 à 45 ans.

Qui contacter ?

•• Le site du MCA - MOROCCO :
www.mcamorocco.ma

ISTITMAR TPE

Qui est en charge ?

•• **Maroc PME**

De quoi s'agit-il ?

•• Le programme ISTITMAR est mis en place dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle qui vise notamment à développer des écosystèmes industriels performants et à contribuer à la création d'emplois et de valeur ajoutée industrielle.

•• Il soutient les Très Petites Entreprises en amorçage ou en croissance et disposant de projets de développement à fort impact, à travers l'octroi d'une prime à l'investissement matériel et /ou immatériel.

Suis-je éligible ?

	ISTITMAR TPE
Nature de l'accompagnement	une prime de 30% du montant total de l'investissement avec un plafond de 2 MDH.
Conditions d'éligibilité	- Entreprises existantes ou en amorçage - Chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 10 MDH - Opérant dans l'industrie.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME :
https://marocpme.gov.ma/istitmar/istitmar-tpe/

APPUI AUX PME

MOWAKABA

Qui est en charge ?

•• **Maroc PME**

De quoi s'agit-il ?

•• Le programme MOWAKABA accompagne les entreprises dans leur démarche de transformation globale à travers la mise en place d'offres complémentaires d'expertise et assistance technique, de transformation digitale et de soutien aux projets de Créativité & Co-développement.

Suis-je éligible ?

CONSEIL & EXPERTISE TECHNIQUE TPME	**Entreprises existantes ou en amorçage** **chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 200 MDH**	- Stratégie de développement et financière - Excellence opérationnelle - INMAA « Usine Modèle » - Développement des marchés/produits - Restructuration des entreprises - Transformation digitale - Créativité & co-développement Conseil

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME :
https://marocpme.gov.ma/mowakaba-tpme/

ISTITMAR PME

Qui est en charge ?

•• **Maroc PME**

De quoi s'agit-il ?

•• Le programme ISTITMAR est mis en place dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle qui vise notamment à développer des écosystèmes industriels performants et à contribuer à la création d'emplois & de valeur ajoutée industrielle.

•• Il soutient les entreprises à fort potentiel de croissance, disposant de projets de développement, à travers l'octroi d'une prime à l'investissement matériel et/ou immatériel.

Suis-je éligible ?

	ISTITMAR PME
Nature de l'accompagnement	Une prime de 20% du montant total de l'investissement, avec un plafond de 10 MDH ; Appui additionnel de 5% pour les projets réalisés dans les provinces et préfectures hors l'axe atlantique Tanger-Casablanca.
Conditions d'éligibilité	- Entreprises existantes ou en amorçage ; - Chiffre d'affaires annuel entre 10 et 200 MDH ; - Opérant dans l'industrie.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME :
https://marocpme.gov.ma/istitmar/istitmar-pme/

LIGNE FRANCAISE

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• Cofinancement avec les banques des projets portant sur l'achat de biens et services français ainsi que des prestations d'étude et de formation en faveur des entreprises marocaines.

•• Sont finançables :

- L'acquisition auprès de fournisseur(s) français de biens et services d'orgine française. Le contrat avec le(s) fournisseur(s) français peut inclure des biens et services d'origine marocaine et/ou étrangère dans une limite de 30% des concours mis en place ;
- Les prestations d'étude et de formation liées à l'activité de l'entreprise bénéficiaire et réalisées par des entreprises françaises ou filiales marocaines d'entreprises françaises. Ces prestations sont financées par don.

•• Le financement de la ligne française est de l'ordre de :

- Entre 100.000 € et 2 M€ sans excéder 60% du financement externe total, hors don ;
- Entre 100.000€ et 3 M€ sans excéder 75% du financement externe total hors don pour les projets relevant des secteurs agricole et agroalimentaire ou visant à développer les exportations vers l'Afrique.

Suis-je éligible ?

•• Les entreprises de droit marocain ayant :

- Un chiffre d'affaires annuel inférieur à 25M€ ;
- Un capital majoritairement marocain.

Comment soumettre?

•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/ligne-francaise

Qui contacter?

•• TAMWILCOM, votre agence bancaire ou le service économique de l'ambassade de France au Maroc.

MDM INVEST

Qui est en charge ?

•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?

•• Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

•• Sont finançables : les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 1 MDH promu directement par un MRE seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers.

•• Le fonds finance 10% du montant de la quote-part des MRE dans le projet sous forme d'une contribution non remboursable (2) avec un plafond de 5 MDH.

•• Ladite contribution doit être restituée en cas de désinvestissement au cours des 5 premières années à partir de la date de déblocage par le MRE de l'apport minimum en fonds propres en devises.

Suis-je éligible ?

•• Être marocain résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valide.

•• Être marocain ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

•• Les secteurs éligibles sont les suivants : l'industrie et les services liés à l'industrie, l'éducation, l'hôtellerie et la santé.

Comment soumettre ?

•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/mdm-invest

Qui contacter ?

•• Votre agence bancaire.

DAMANE ATAYSSIR

Qui est en charge ?
•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?
•• Garantie des crédits bancaires de fonctionnement relatifs au cycle d'exploitation des entreprises.

•• La quotité garantie est de l'ordre de 60% du crédit principal.

•• Le plafond est fixé à : 15 MDH par opération et 30 MDH sur une même entreprise, tous concours de garantie confondus. Ce plafond de 30 MDH peut être relevé à 40 MDH sur une même contrepartie pour les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte disposant d'un rapport du CAC certifiant, sans réserve, leurs comptes au titre du dernier exercice clos.

•• Les concours garantis concernent les crédits de fonctionnement supérieurs à 1 MDH.

Suis-je éligible ?
•• Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et / ou de services.

•• Tous les secteurs d'activités à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre ?
•• Consulter le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-atassyir

Qui contacter ?
•• Votre agence bancaire.

DAMANE ISTITMAR

Qui est en charge ?
•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?
•• Garantie des crédits bancaires à moyen et long termes et crédits-bails supérieurs à 1 MDH.

•• Sont garantis les programmes d'investissement, opérations de restructuration financière, de transmission ou de reprise d'affaires.

•• La quotité garantie est de 60% du crédit en principal pour les concours destinés au financement des programmes d'investissement, des opérations de transmission ou de reprise d'affaires ; Cette quotité de garantie peut être augmentée de 10% supplémentaires au titre de l'un des cas suivants - Les entreprises en création ayant moins de 3 ans d'activité - Les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte disposant d'un rapport du CAC certifiant, sans réserve, ses comptes au titre du dernier exercice clos.
50% du crédit en principal pour les concours destinés au financement des opérations de restructuration financière.

•• Le plafond est fixé à : 15 MDH par opération et 30 MDH sur une même entreprise*, tous concours de garantie confondus. Ces plafonds peuvent être relevés à 20 MDH par opération et à 40 MDH sur une même contrepartie pour : Les concours destinés au financement du démarrage des projets industriels promus par des entreprises de moins de 3 ans d'activité et ce, sur la base d'une étude au cas par cas. Les entreprises bénéficiaires s'engagent par ailleurs à désigner un Expert-Comptable pour les accompagner dans l'établissement et la mise en œuvre d'un plan de bonne gouvernance élaboré selon les pratiques en vigueur ; Les entreprises industrielles, exportatrices ou opérant dans l'économie verte disposant d'un rapport du CAC certifiant, sans réserve, leur comptes au titre du dernier exercice clos.

Suis-je éligible ?
•• Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.

•• Pour les opérations de transmission ou de reprise d'affaires, les repreneurs personnes physiques sont également éligibles.

•• Tous les secteurs d'activités à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Qui contacter ?
•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-istitmar

*** Pour la finalité restructuration financière, le plafond par entreprise est fixé à 10 MDH.**

PROGRAMMES D'APPUI DE LA BERD

Qui est en charge ?

•• **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement**

De quoi s'agit-il ?

•• Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

Suis-je éligible ?

•• Programmes d'appui aux PME, financés principalement par un don de l'Union Européenne, et apportant un soutien technique et financier aux PME.

PROGRAMME	CONSULTANCE LOCALE	EXPERTISE INDUSTRIELLE INTERNATIONALE	WOMEN IN BUSINESS
Consistance	**Conseil pour l'amélioration de la compétitivité et des indicateurs de performance de l'entreprise**	Conseil aux PME visant à amorcer un changement stratégique en s'adossant sur l'expertise de consultants internationaux en industrie, allant de 1 à 2 ans	amélioration de l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes professionnelles et dirigeantes d'entreprises
Mesures d'appui	**subvention allant jusqu'à 75% du coût de la consultance et plafonnée à 10000 euros**	Subvention allant jusqu'à 85% du coût de la consultance	Facilités de crédit octroyées par des banques locales, coaching, formation...
Conditions d'éligibilité	**Entreprises marocaines, employant jusqu'à 250 personnes, avec 2 ans d'existence et un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros**		PME dirigées par des femmes, employant jusqu'à 250 personnes avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros et un total bilan inférieur à 43 millions d'euros

Qui contacter ?

•• Le site de la BERD :
www.ebrd.com/fr/maroc.html

INTRODUCTION EN BOURSE

INTRODUCTION EN BOURSE

Qui est en charge ?

•• La Bourse de Casablanca

De quoi s'agit-il ?

•• Une introduction en bourse (en anglais « Initial Public Offering », ou IPO) est la première admission d'une entreprise sur le marché boursier, impliquant une diffusion et un libre échange (achat/vente) d'une partie de son capital social à la disposition du public en contrepartie de nouveaux capitaux collectés.

•• L'introduction en bourse permet alors à de nouveaux investisseurs privés ou institutionnels de financer l'entreprise en capital.

Quels avantages ?

FINANCEMENT	FISCALITÉ	CROISSANCE	PÉRENNISATION
Financement avantageux, sans besoin de garantie et à moindre coût, adapté aux projets de l'entreprise	**Réduction du taux de l'IS de 50% pour 3 années consécutives pour les sociétés qui introduisent leurs titres en bourse par augmentation de capital d'au moins 20% avec abandon du droit préférentiel de souscription, destinée à être diffusée dans le public**	Développement de l'activité et des produits et attrait de nouveaux clients et marchés	Obtention du label de bonne gouvernance de notoriété mondialement reconnue
Diversification et optimisation des levées de fonds futures	**Réduction du taux de l'IS de 25% pour 3 années consécutives pour les sociétés qui introduisent leurs titres en bourse par ouverture de leur capital au public et ce, par la cession d'actions existantes**	Renforcement du capital pour impulser des projets d'expansion au Maroc et à l'international	Institutionnalisation de l'entreprise et facilitation de la transmission
Valorisation en permanence de l'entreprise et disponibilité d'une liquidité immédiate		**Attrait des investisseurs prêts à soutenir des projets de croissance dans la durée**	Amélioration de l'image et la réputation de l'entreprise auprès des clients, fournisseurs, employés et partenaires

Quelle offre pour les Grandes Entreprises (GE) ?

•• L'introduction des GE à la Bourse de Casablanca se fait à travers le **Marché Principal**, selon les conditions suivantes :

EXIGENCE / COMPARTIMENT	A* & B*	E**	F*
Nombre de titres minimum à diffuser auprès du public	**-25% : si le capital est inférieur à 5 Mrds DH** **-20% : si le capital est entre 5 et 10 Mrds DH** **- 15% : si le capital est entre 10 et 40 Mrds DH** **- 10% : si le capital est supérieur à 40 Mrds DH**		10% des titres représentant le capital social au moment de l'admission, avec la possibilité d'avoir une dérogation de l'AMMC pour introduire au moins 5%
Montant minimum à diffuser auprès du public	**-1,25 Mds : si le capital est entre 5 et 10 Mrds DH** **- 2 Mds : si le capital est entre 10 et 40 Mrds DH** **- 6 Mds: si le capital est supérieur à 40 Mrds DH**		Montant minimum fixé par la Bourse de Casablanca, ne pouvant être inférieur à 100 millions DH
Nombre d'exercices certifiés	**3**	**1**	**3**

* Ouverts au grand public
** Réservé aux investisseurs qualifiés

INTRODUCTION EN BOURSE

Quelle offre pour les PME ?

•• Le financement à travers le marché boursier est aujourd'hui accessible également aux petites et moyennes entreprises, via le **Marché Alternatif** :

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	AVANTAGES
Répondre au moins à un des critères suivants : - Chiffre d'affaires inférieur à 500 Millions DH - Total du bilan de la société inférieur à 200 Millions DH - Nombre de salariés inférieur à 300 employés **En outre, les entreprises intéressées sont tenues de :** - Procéder à une levée minimum de 5 millions DH - Présenter un exercice certifié	**Tarification avantageuse grâce à une réduction de 50% des commissions d'introduction au Marché Alternatif** **Optimisation des procédures d'accès au marché par l'instauration d'un guichet unique pour la centralisation et la coordination des démarches** **Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement au profit des PME envisageant une introduction en bourse**

Qui contacter ?

•• La Bourse de Casablanca à travers :

- Le Département Grandes Entreprises : +212 5 22 45 26 30
- Le Département PME : +212 5 22 45 74 90
- Les sites web : www.casablanca-bourse.com ou www.ipo.ma

PRIVATE EQUITY & BUSINESS ANGELS

PRIVATE EQUITY

De quoi s'agit-il ?

•• La Private equity ou « Capital Investissement » désigne l'opération par laquelle un investisseur institutionnel en l'occurrence un fonds d'investissement, prend une participation minoritaire ou majoritaire dans une société non cotée en bourse.

•• L'investissement de ces fonds ne dépasse pas 7 ans en général, il vise à réaliser une plus-value substantielle à la vente, induite par le potentiel de croissance de l'entreprise.

•• La Private Equity peut intervenir dans les différentes phases de la vie de l'entreprise.

•• **Capital Amorçage (Seed Capital) :**
Financement des dépenses antérieures à la mise sur le marché des produits ou services, il peut s'agir de la recherche & développement, conception de maquettes, réalisation d'études....

•• **Capital Risque (Venture Capital) :**
Financement minoritaire et pour une durée limitée, de start-ups en démarrage d'activité et présentant un fort potentiel de croissance.

•• **Capital Développement (Growth Capital) :**
Financement d'entreprises matures réalisant déjà des profits et voulant entamer une nouvelle phase de leur développement (nouveaux produits, nouveaux marchés...)

•• **Capital Transmission (Buy Out Capital) :**
Financement d'entreprises matures envisageant un changement de l'actionnariat. L'intervention du fonds consiste à accompagner la société dans sa reprise par d'autres gérants.

•• **Capital Retournement (Turnaround Capital) :**
Financement d'entreprises présentant des difficultés financières afin de leur éviter la liquidation judiciaire et préparer leur relance.

Qui contacter ?

•• Fonds généralistes :

•• **212 FOUNDERS**
Société gestionnaire : CDG INVEST

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Amorçage » visant à accompagner des start-ups mondiales à partir du Maroc

Ticket d'investissement : 1- 13 M MAD

Contact : www.212founders.co

•• **UPLINE INVESTMENTS FUND**
Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance

Ticket d'investissement : 15 - 50 M MAD

Contact : www.uplinegroup.gbp.ma

•• **MOUSSAHAMA II**
Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance

Ticket d'investissement : 30 - 90 M MAD

Contact : www.uplinegroup.gbp.ma

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds généralistes :

•• INVESTIMA

Société gestionnaire : SOGECAPITAL INVESTISSEMENT

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises en croissance

Ticket d'investissement : 10 - 30 M MAD

Contact : www.sgmaroc.com

•• BMCI DÉVELOPPEMENT

Société gestionnaire : BMCI DÉVELOPPEMENT

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » et « Capital Transmission » ciblant des entreprises en croissance

Ticket d'investissement : 5 - 30 M MAD

Contact : www.bmci.ma

•• BMCE CAPITAL INVESTISSEMENT

Société gestionnaire : BMCE CAPITAL INVESTISSEMENT

Consistance : Fonds d'investissement œuvrant dans le « Capital Risque », « Capital Développement » et « Capital Transmission » et ciblant des projets d'envergure

Contact : www.bmcecapital.com

•• AFRICINVEST FUND IV

Société gestionnaire : AFRICINVEST

Consistance : Fonds ciblant les investissements en « Capital développement » de PME africaines

Ticket d'investissement : 200 - 500 M MAD

Contact : www.africinvest.com

•• MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND III

Société gestionnaire : AFRICINVEST

Consistance : Fonds ciblant les investissements dans des PME familiales privées au Maroc, en Algérie et en Tunis

Ticket d'investissement : 50 - 200 M MAD

Contact : www.africinvest.com

•• PME CROISSANCE

Société gestionnaire : AFRICINVEST

Consistance : Fonds d'investissement Public/Privé en « Capital Transmission », « Capital Développement » et « Capital Risque » finançant des sociétés marocaines à fort potentiel de développement

Ticket d'investissement : 10 - 40 M MAD

Contact : www.africinvest.com

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds généralistes :

•• AMETHIS MAGHREB FONDS I

Société gestionnaire : AMETHIS

Consistance : Fonds de de capital développement ciblant les PME basées en Afrique du Nord

Ticket d'investissement : 2 à 10 M EUR

Contact : www.amethis.com

•• AMETHIS MENA FONDS II

Société gestionnaire : AMETHIS

Consistance : Prise de participation majoritaire ou minoritaire dans des PME en forte croissance installées au Maroc, en Egypte, en Tunisie et en Jordanie

Ticket d'investissement : 5 à 15 M EUR

Contact : www.amethis.com

•• MEDITERRANIA CAPITAL I

Société gestionnaire : MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » et « Capital Transmission » ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés

Ticket d'investissement : 10 - 100 M MAD

Contact : www.mcapitalp.com

•• MEDITERRANIA CAPITAL II

Société gestionnaire : MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » et « Capital Transmission » ciblant des entreprises africaines à forte valeur ajoutée et avec un focus de développement durable

Ticket d'investissement : 110 - 330 M MAD

Contact : www.mcapitalp.com

•• MEDITERRANIA CAPITAL II

Société gestionnaire : MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » et « Capital Transmission » ciblant des entreprises africaines à forte valeur ajoutée et avec un focus de développement durable

Ticket d'investissement : 110 - 330 M MAD

Contact : www.mcapitalp.com

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds sectoriels :

•• EVERGREEN

Société gestionnaire : AL MADA

Consistance : Fonds panafricain ciblant les investissements en « Venture Capital » de startups innovantes en forte croissance et ayant atteint une certaine maturité

Vocations sectorielles : Technologies et innovations ciblant les secteurs suivants : services financiers, matériaux de construction, télécommunications, mines, énergie, tourisme, immobilier, commerce de détail et distribution

Contact : www.almada.ma

•• CAPMEZZANINE III

Société gestionnaire : CDG INVEST GROWTH

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » « Capital Transmission » et « Capital Retournement » ciblant des entreprises avec un fort potentiel de croissance et d'optimisation opérationnelle

Vocations sectorielles : Santé, éducation, services, nouvelles technologies et les biens de consommation

Ticket d'investissement : 50 - 100 M MAD

Contact : www.cdgcapital-pe.ma

•• UPLINE REAL ESTATE FUND

Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT

Consistance : Investissement dans des projets touristiques /immobiliers en développement au Maroc

Vocations sectorielles : Tourisme & Immobilier

Contact : www.uplinegroup.gbp.ma

•• NAMA HOLDING

Société gestionnaire : CDG INVEST

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » visant l'accompagnement d'opérateurs marocains ou étrangers ayant un projet de développement rentable au Maroc et orienté à l'export

Vocations sectorielles : Métiers mondiaux du Maroc exposés à la demande mondiale : automobile, textile, aéronautique, agroalimentaire

Ticket d'investissement : 20 M MAD minimum

Contact : www.cdg.ma

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds sectoriels :

•• FIPAR HOLDING

Société gestionnaire : CDG INVEST

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » ciblant en priorité les grands projets, en investissant aux côtés d'opérateurs de référence spécialisés dans leur métier

Vocations sectorielles : Infrastructures, Energies, Services et Industries…

Ticket d'investissement : 100 M MAD minimum

Contact : www.fipar.ma

•• UPLINE INFRASTRUCTURE FUND

Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT

Consistance : Investissement dans des projets d'infrastructures en cours de développement au Maroc

Vocations sectorielles : Infrastructures

Contact : www.uplinegroup.gbp.ma

•• ATTIJARI INVEST

Société gestionnaire : ATTIJARI INVEST

Consistance : 12 fonds d'investissement œuvrant dans le Capital Amorçage, Risque, Développement et Transmission, avec une vocation panafricaine

Vocations sectorielles : Agroalimentaire, Industrie de base, et industrie liée à la construction

Ticket d'investissement : 2-150 M MAD

Contact : www.attijariwafabank.com

•• MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND IV

Société gestionnaire : AFRICINVEST

Consistance : Prise de participation minoritaire dans des PME basées en Afrique du Nord et présentant un potentiel d'expansion régionale

Vocations sectorielles : IT, télécommunications, produits de grande consommation, santé, éducation, logistique, agro-industrie et services

Ticket d'investissement : 100 - 250 M MAD

Contact : www.africinvest.com

•• MASSINISSA FUND

Société gestionnaire : ALMAMED

Consistance : Prise de participation majoritaire dans des PME marocaines

Vocations sectorielles : Secteurs de l'industrie et des services

Ticket d'investissement : 50 à 500 M MAD

Contact : www.almacapital.com

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds sectoriels :

•• AMETHIS FONDS II

Société gestionnaire : AMETHIS

Consistance : Fonds soutenant en capital des entreprises africaines de taille moyenne

Vocations sectorielles : Industrie, distribution, biens de consommation, services financiers, télécommunications, santé et éducation

Ticket d'investissement : 10 à 40 M EUR

Contact : www.amethis.com

•• AM INVEST MOROCCO

Société gestionnaire : ATLAMED

Consistance : Flonds ciblant les investissements en « Capital Transmission » et « Capital Développement » pour des sociétés marocaines à fort potentiel de développement

Vocations sectorielles : Divers secteurs d'activité préalablement choisis répondant à des standards de croissance et de création de valeur

Ticket d'investissement : 10 - 50 M MAD

Contact : www.atlamed.ma

•• 3P FUND

Société gestionnaire : ATLAMED

Consistance : Fonds d'investissement Public/Privé en « Capital Transmission » et « Capital Développement » pour des sociétés marocaines à fort potentiel de développement

Vocations sectorielles : Activités visant une synergie avec les plans de développement sectoriels du Royaume

Contact : www.atlamed.ma

•• AZUR INNOVATION FUND

Société gestionnaire : AZUR PARTNERS
(Partenariat avec Tamwilcom dans le cadre du fonds Innov Invest)

Consistance :

- Investissements en « Capital Amorçage » dans des entreprises innovantes ayant moins de 18 mois d'existence

- Investissements en «Early Stage Capital » dans des entreprises innovantes ayant entre 18 et 36 mois d'existence

- Investissements en « Capital Risque » dans des entreprises innovantes ayant entre 36 et 60 mois d'existence

Vocations sectorielles : Agritech, fintech, biotech, medtech, edtech, cleantech

Ticket d'investissement : 1 à 10 M MAD

Contact : www.azurpartners.ma

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds sectoriels :

•• MAROC NUMERIC FUND II

Société gestionnaire : MITC CAPITAL

(Partenariat avec Tamwilcom dans le cadre du fonds Innov Invest)

Consistance : - Investissements en « Capital amorçage » dans des startups technologiques marocaines ayant déjà un produit prêt à la commercialisation

- Investissements en « Capital risque » dans des startups innovantes de moins de 5 ans avec un fort potentiel de croissance

Vocations sectorielles : Secteur des technologies de l'information et de communication

Ticket d'investissement : 1-4 M MAD (capital amorçage) et 4-10 M MAD (Capital risque)

Contact : www.mnf.ma

•• SEAF MOROCCO GROWTH FUND

Société gestionnaire : SEAF MOROCCO CAPITAL PARTNERS

(Partenariat avec Tamwilcom dans le cadre du fonds Innov Invest)

Consistance : - Investissements en « Capital Amorçage » dans des entreprises présentant de fortes perspectives de croissance

- Investissements en « Capital Risque » dans des entreprises à fort potentiel de croissance

Vocations sectorielles : Agro-industrie, médias, technologies numériques, santé, éducation, fintech, etc...

Ticket d'investissement : 1-5 M MAD (capital amorçage) et 8-20 M MAD (Capital risque)

Contact : www.seaf.com

•• UM6P VENTURES

Société gestionnaire : UM6P VENTURES SA

Consistance : Fonds d'investissement en « Early Stage » dont la mission est de promouvoir la croissance durable et innovante des entreprises au Maroc et en Afrique

Vocations sectorielles : Hard & Deep Tech

Ticket d'investissement : 500.000 MAD - 5M MAD

Contact : www.um6pventures.com

•• OUTLIERZ VENTURES

Société gestionnaire : OUTLIERZ

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Risque/ Early Stage » dédié aux startups technologiques africaines

Vocations sectorielles : Fintech, insurtech, agritech, healtech, logistique

Ticket d'investissement : 500.000 MAD - 5 M MAD

Contact : www.outlierz.co

PRIVATE EQUITY

Qui contacter ?

•• Fonds sectoriels :

•• COLOMBUS 1

Société gestionnaire : RED MED PRIVATE EQUITY

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » et « Capital Transmission » dans des entreprises opérant dans des secteurs à forte valeur ajoutée

Vocations sectorielles : Secteurs tirés par la consommation locale

Ticket d'investissement : 30 - 90 M MAD

Contact : www.redmedcapital.com

•• ARGAN INFRASTRUCTURE FUND

Société gestionnaire : INFRA INVEST

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Développement » visant à financer des projets d'Infrastructure en Afrique

Vocations sectorielles : Energie, Ports, Transport et Logistique, Eau, Environnement, Industries et Services liés aux Infrastructures

Ticket d'investissement : 40 - 200 M MAD

Contact : www.infrainvest.ma

•• PGS INVEST

Société gestionnaire : PGS INVEST

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Risque » et « Capital développement » ciblant des entreprises africaines à fort potentiel de développement

Vocations sectorielles : Promotion immobilière, tourisme & loisirs, énergie biomasse, éducation, agro-industrie, agriculture et santé

Ticket d'investissement : 20 - 100 M MAD

Contact : www.pgsinvest.com

•• GLEN INVEST

Société gestionnaire : GLEN INVEST

Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Risque » ciblant les start-ups africaines

Vocations sectorielles : Industrie, transport, accessoires technologies de bâtiments, digital et nouvelles technologies

Contact : www.gleninvest.com

CLUBS DE BUSINESS ANGELS

De quoi s'agit-il ?

•• Les Business Angels sont des investisseurs individuels qui souhaitent mettre leurs expériences et leurs réseaux relationnels au service des projets et des sociétés qu'ils financent. Leur organisation désormais en clubs, permet de cadrer leurs relations avec les start-up potentielles et aussi de capitaliser leurs efforts pour un meilleur ciblage et accompagnement.

Qui contacter ?

CLUB / CARACTÉRISTIQUES	CONSISTANCE	APPUI	QUI CONTACTER
Maroc Numeric Fund (MNF) Angels	**Sélectionner des projets de startups technologiques à fort potentiel de croissance et accompagner leurs porteurs dans la préparation de leurs dossiers d'investissement afin de les présenter aux membres du Club**	Tickets d'investissement allant de 100.000 DH à 1 million mise à disposition des compétences, de l'expérience et des réseaux relationnels des Business Angels.	www.mnf.ma
Kluster CFCIM	**Espace de rencontre entre les business angels de la CFCIM et des startuppers, l'objectif étant de leur fournir l'appui financier et technique dont ils ont besoin**	Investissement de 500.000 DH à réaliser par palier de 50.000 - 100.000 DH Accompagnement technique et mise en réseau	www.cfcim.org
Moroccan Business angels Network (MoBAN)	**MoBAN investit dans l'innovation au sens général par l'introduction d'un produit ou service ou procédé nouveau ou amélioré, d'un nouveau business model ou d'une nouvelle organisation**	Apport financier aux startups innovantes Partage d'expériences, d'expertise et du réseau	www.moban.ma
Angels4Africa (de La Startup Factory)	**réseau de Business Angels qui investit dans des startups technologiques à l'échelle Africaine**	Tickets d'investissement de 10 K$ à 50 K$ par startup coaching et réseautage à l'international.	www.angels4africa.co

APPUI À LA FINANCE PARTICIPATIVE

DAMANE MOUBACHIR

Qui est en charge ?
•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?
•• Produit de garantie dédié aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

•• Produit ayant reçu l'avis de conformité du conseil Supérieur des Oulémas.

•• Garantie des financements participatifs destinée à garantir les projets dont le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams.

•• En faveur des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 millions de dirhams.

•• La quotité de garantie est entre 70% à 80%.

•• Les financements garantis sont plafonnés à 5 millions DH par entreprise pour l'ensemble des garanties souscrites dans le cadre de différents financements octroyés par les banques participatives.

Suis-je éligible ?
•• Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :

- De droit marocain quelque soit leur forme juridique ;
- Exerçant des activités de production de biens et/ou de services ;
- Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia.

.Comment soumettre ?
•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma

Qui contacter?
•• Votre banque participative.

DAMANE DAYN

Qui est en charge ?
•• **Tamwilcom (ex CCG)**

De quoi s'agit-il ?
•• Produit de garantie dédié aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

•• Produit ayant reçu l'avis de conformité du conseil Supérieur des Oulémas.

•• Garantie des financements participatifs destinée à garantir les projets dont le montant de financement est supérieur à 1 million de dirhams et inférieur à 10 millions DH.

•• En faveur des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dirhams

•• La quotité de garantie est entre 60% à 70%.

•• Les financements garantis sont plafonnés à 20 millions DH par entreprise pour l'ensemble des garanties souscrites dans le cadre de différents financements octroyés par les banques participatives, avec la possibilité de l'étendre à 40 millions DH.

Suis-je éligible ?
•• Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :

- De droit marocain quelque soit leur forme juridique ;
- Exerçant des activités de production de biens et/ou de services ;
- Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia.

Comment soumettre ?
•• Consulter le site de TAMWILCOM :
www.tamwilcom.ma

Qui contacter ?
•• Votre banque participative.

APPUI À L'EXPORT

APPUI AUX PRIMO-EXPORTATEURS

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Qui est en charge ?

•• Ministère de l'Industrie et du Commerce

De quoi s'agit-il ?

•• Programme d'appui aux entreprises ayant un potentiel à l'export.

•• Cet appui est matérialisé à travers plusieurs leviers :

- Un diagnostic de l'entreprise ainsi que la conception de sa stratégie export sur une période de 3 ans ;
- Un accès à des formations visant à acquérir des compétences et des outils dans les différentes thématiques du développement de l'export (marketing, finance, commercial, dédouanement, transport…) ;
- Un appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement à l'export à travers une palette d'actions éligibles financées dans le cadre du prgramme ;
- Un accompagnement sur mesure par des actions de coaching effectué par des consultants à l'export.

Suis-je éligible ?

•• Le programme d'appui aux primo-exportateurs est destiné à toute entreprise ou coopérative de droit marocain domiciliée au Maroc quel que soit son profil, sa taille ou son secteur d'activité.

•• Deux catégories d'entreprises sont identifiées :

- Les entreprises non-exportatrices : entreprises qui n'ont jamais réalisé une opération d'exportation ;
- Les entreprises exportatrices irrégulières dont le chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années ne dépasse pas 5 millions de Dhs.

•• Régularité de sa situation vis-à-vis de l'Administration fiscale et de la CNSS.

•• Être constituée depuis au moins deux années au moment de dépôt de sa candidature.

•• Avoir le statut de personne morale ou de coopérative.

•• Avoir un chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années ne dépassant pas 5 millions de Dhs.

Comment soumettre ?

•• Appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de tutelle : www.mcinet.gov.ma

CONTRATS DE CROISSANCE À L'EXPORT

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Qui est en charge ?

•• Ministère de l'Industrie et du Commerce

De quoi s'agit-il ?

•• Ce programme consiste à accompagner les entreprises marocaines exportatrices, ou celles s'engageant à le devenir, dans la mise en œuvre de leurs projets de croissance à l'export.

•• Il s'agit de contrats de croissance Etat-Entreprise d'une durée de 3 ans qui consistent à prendre en charge certaines actions de marketing et de commercialisation à destination des marchés étrangers pour le développement à l'export des entreprises bénéficiaires, selon des modalités de financement et des critères d'éligibilité du programme.

Suis-je éligible ?

•• Les Contrats de croissance sont destinés à toute entreprise de droit marocain, résidante au Maroc et dont le chiffre d'affaires à l'export moyen est supérieur à 5 millions de dirhams et inférieur ou égal à 500 millions de dirhams sur les trois dernières années.

•• Avoir au minimum deux années d'activité au moment du dépôt de la demande.

•• Les entreprises inscrites au registre de commerce (à l'exception des coopératives), et ayant une situation régulière vis-à-vis du de l'administration fiscale et de la CNSS.

•• Tous les secteurs d'activités sont éligibles au programme des contrats de croissance à l'export.

•• Les entreprises membres des écosystèmes industriels retenus dans le cadre du plan d'accélération industrielle bénéficient d'un accès prioritaire au programme.

Comment soumettre ?

•• Appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de tutelle : www.mcinet.gov.ma

APPUI À L'ACCÈS AUX MARCHÉS

AVANCE SUR MARCHÉS PUBLICS

Qui est en charge ?

•• **Finéa**

De quoi s'agit-il ?

•• Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés publics.

•• Ces avances permettent aux entreprises de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par les dépenses effectuées dans le cadre de la réalisation du marché et aux délais de règlement de l'administration.

Quelles solutions ?

AVANCE PRÉ-FACTURATION	AVANCE FACTURATION	AVANCE DROITS CONSTATÉS
Cette avance peut atteindre 70% de la prévision de facturation accordée sur la base d'une demande de financement, en vue de renforcer la trésorerie de la TPME. L'objectif est de couvrir l'ensemble de ses dépenses engagées ou à engager pour l'exécution de son marché avant facturation.	**Elle couvre le délai nécessaire pour l'obtention de l'attestation de droits constatés. L'avance mobilise 80% du montant des factures/décomptes, représentant les créances nées ouvrant droit à paiement et non encore reconnues par le donneur d'ordre.**	Cette avance mobilise à 90% une créance née et reconnue par l'administration.

Qui contacter ?

•• Consulter le site du Finéa :

https://www.finea.ma/nos-solutions

AVANCE SUR MARCHÉS PRIVÉS

Qui est en charge ?

•• **Finéa**

De quoi s'agit-il ?

•• Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés privés.

•• Ces avances permettent aux entreprises de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par les dépenses effectuées dans le cadre de la réalisation du marché et aux délais de règlement de l'administration.

Quelles solutions?

AVANCE PRÉ-FACTURATION	AVANCE FACTURATION
Il s'agit de pré-financements conçus pour couvrir toutes dépenses engagées ou à engager par la TPME pour l'exécution de son marché avant facturation.	Cette avance est destinée à financer les prestations livrées, ouvrant droit à paiement sur présentation de factures, afin de couvrir les délais de règlement par le donneur d'ordre.

Qui contacter ?

•• Consulter le site du Finéa :

https://www.finea.ma/nos-solutions

CAUTIONS

Qui est en charge ?

•• **Finéa**

De quoi s'agit-il ?

•• Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés publics.

•• Elles se présentent sous forme de cautions administratives, en couverture des garanties pécuniaires exigées par les donneurs d'ordre pour soumissionner à un marché public.

Quelles solutions ?

CAUTION PROVISOIRE	CAUTION DÉFINITIVE	CAUTION RETENUES DE GARANTIE	CAUTION DE RESTITUTION D'AVANCES ET D'ACOMPTES
Elle constitue une garantie de l'engagement du soumissionnaire de ne pas revenir sur sa décision en cas d'attribution du marché. La caution s'élève à 1,5% du montant du marché permettant à la TPME de soumissionner à l'appel d'offres.	**D'un montant se situant à 3% en général du montant initial du marché, cette caution représente une garantie pour l'administration par rapport au respect des engagements contractuels de la TPME, notamment le respect du cahier des charges. Cette caution reste valide jusqu'à la réception définitive du marché par le donneur d'ordre et l'achèvement des travaux.**	Cette caution permet de remplacer les retenues de garantie qu'effectue l'administration, pour se protéger de toute défaillance d'exécution des obligations de l'adjudicataire du marché. Son montant se situe à 7% de celui-ci.	Cette caution permet de remplacer les retenues de garantie qu'effectue l'administration, pour se protéger de toute défaillance d'exécution des obligations de l'adjudicataire du marché. Son montant se situe à 7% de celui-ci.

Qui contacter ?

•• Consulter le site du Finéa :
https://www.finea.ma/nos-solutions

FINÉA IMÉDIA

Qui est en charge ?

•• **Finéa**

De quoi s'agit-il ?

•• Avance octroyée afin de permettre aux entreprises de disposer dans l'immédiat de liquidités et ce, dans l'objectif de combler les délais nécessaires à la mise en place par les banques partenaires des lignes ASMN Finéa.

Quelles solutions ?

•• Finéa Imédia est un mode de co-financement alternatif permettant de répondre à des besoins immédiats de liquidités, en attendant l'ouverture de la ligne de crédit auprès de la banque partenaire.

•• Finéa Imédia s'adresse aux entreprises adjudicataires de marchés publics ou privés éligibles à une avance sur marché.

Qui contacter ?

•• Consulter le formulaire de demande de financement du Finéa :
https://www.finea.ma/devenir-client

DAMANE TAMAYOUZ

Qui est en charge ?

•• **Finéa & Groupe OCP**

De quoi s'agit-il ?

•• Fonds de Placement Collectif en Titrisation permettant de garantir les crédits accordés par Finéa aux fournisseurs du Groupe OCP, engagés dans le développement et la professionnalisation de leurs activités dans le cadre d'un Pacte de progrès.

Quelles solutions ?

•• Financement des besoins de trésorerie des fournisseurs, générés par la réalisation des marchés de fourniture des biens et services au profit du Groupe OCP ;

•• Couverture des crédits allant de 100 000 à 15 000 000 DH ;

•• Possibilité de bénéficier de conditions avantageuses additionnelles sans présentation de garanties.

Qui contacter ?

•• Adresser sa demande de financement à
contactfrsocp@finea.ma

•• Consulter le site du Finéa :
www.finea.ma/ocp-finea

APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA FORMATION

AWRACH

Qui est en charge ?

•• Ministère de l'Intégration économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences

De quoi s'agit-il ?

•• Programme national d'une enveloppe de 2,25 milliards DH, visant la création de 250.000 emplois sur la période 2022-2023.

•• Il est structuré autour de deux volets :

- Le premier dédié aux « chantiers publics » et adressé à environ 80% du nombre total des bénéficiaires du programme, il vise à répondre aux besoins des citoyens en matière d'infrastructures et à mener des travaux et activités à caractère temporaire qui s'inscrivent dans le cadre de l'utilité publique et le développement durable ;
- Le 2ème dédié à « l'inclusion durable » et s'adresse à près de 20% des bénéficiaires du programme, il vise à atteindre un certain nombre d'objectifs, notamment en ce qui concerne les services destinés aux personnes, familles et à la société et qui connaissent un déficit au niveau de certaines régions, dont l'alphabétisation, l'enseignement primaire, la prise en charge des personnes âgées, les activités sportives et culturelles, la restauration scolaire, les services paramédicaux...

Quels avantages pour les employeurs ?

•• Pour le volet de l'inclusion durable, l'Etat va accorder aux employeurs une subvention incitative pour stimuler l'emploi, d'un montant de 1 500 DH / mois pendant une durée de 18 mois pour chaque bénéficiaire.

•• La subvention est conditionnée par la signature de contrats « Awrach » d'une durée d'au moins 24 mois.

Qui contacter ?

•• Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de tutelle : www.travail.gov.ma

PROGRAMME IDMAJ

Qui est en charge ?

•• Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

•• Ce programme a pour objectif de permettre aux jeunes chercheurs d'emploi de développer leurs compétences pratiques au sein de l'entreprise et de renforcer leurs chances pour une insertion durable à travers des mesures incitatives accordées aux employeurs (Entreprises, Association, Coopératives...);

•• ANAPEC assure une intermédiation sur le marché de travail en œuvrant pour une adéquation profils–postes, et ce quel que soit le mode de contractualisation choisi (contrats de droit commun ou contrat d'insertion).

Quelles modalités ?

	DISPOSITIF DES CONTRATS D'INSERTION AMÉLIORÉS (CI)	CONTRAT D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE (CIP)
Objectifs	**Renforcer le capital humain et le fidéliser tout en maîtrisant les coûts ;** **Gagner en compétitivité.**	Permettre aux candidats ayant de grandes difficultés d'insertion d'accéder à un premier emploi ; Permettre aux entreprises de répondre à leurs besoins en compétences via une formation d'adaptation des profils aux postes à pourvoir.
Avantages	**- Exonération durant la période de stage et dans la limite d'une rétribution de 6 000 DH par mois :** Du paiement des cotisations patronales et salariales dues à la CNSS/TFP ; De l'IR pour les candidats inscrits à l'ANAPEC depuis 6 mois et plus; Prise en charge par l'Etat, durant la période de stage, des cotisations patronales et salariales au titre de l'Assurance Maladie Obligatoire de base (AMO) **- Prise en charge directe par l'Etat pendant une année, de la part patronale de la couverture sociale et de la TFP dues à la CNSS en cas de recrutement du stagiaire sur un contrat de travail, au cours ou à l'issue du stage (PCS).**	Prime de 25.000 DH versée à l'employeur en cas de signature d'un CDI, à l'issue des 6 à 9 mois de stage formation en contrat d'insertion

Qui contacter ?

•• Votre agence ANAPEC et consulter le site : www.anapec.org

PROGRAMME TAHFIZ

Qui est en charge ?

•• **Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences**

De quoi s'agit-il ?

•• Programme d'aide au recrutement au profit des entreprises, associations et coopératives nouvellement créées (entre 01/01/2015 et 31/12/2022) et affiliées à la CNSS;

•• Il garantit plusieurs avantages aux employeurs, à travers une réduction des charges sociales et fiscales sur les salaires;

•• Le recrutement doit être effectué dans les deux premières années, à compter de la date du début d'exploitation;

•• Le salarié doit être recruté dans le cadre d'un Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI).

Quelles modalités ?

EFFECTIF	10 SALARIÉS MAXIMUM POUR UNE DURÉE DE 24 MOIS
Exonération de l'IR	Exonération de l'Impôt sur le Revenu (IR) du salaire mensuel brut plafonné à 10.000 DH , à compter de la date de recrutement
Autres avantages	Exonération de l'Impôt sur le Revenu (IR) du salaire mensuel brut plafonné à 10.000 DH , à compter de la date de recrutement

Qui contacter ?

•• Votre agence ANAPEC et consulter le site :
www.anapec.org

PROGRAMME TAEHIL

Qui est en charge ?

•• **Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences**

De quoi s'agit-il ?

•• Ce programme vise la mise à la disposition des entreprises, de jeunes fraîchement diplômé facilitant ainsi leur insertion dans le milieu de travail .

•• Il permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'avantages tout en améliorant l'employabilité des jeunes diplômés titulaires au minimum du baccalauréat et des lauréats de la formation professionnelle.

Quelles modalités ?

FORMATION CONTRACTUALISÉE POUR L'EMPLOI (FCE)	FORMATION QUALIFIANTE OU DE RECONVERSION (FQR)	FORMATION D'APPUI AUX SECTEURS ÉMERGENTS (FSE)
L'objectif étant pour les entreprises de faire correspondre la qualification des chercheurs d'emploi aux détails du poste requis.	**Bénéficie aux jeunes ayant besoin d'une réorientation vers des formations permettant de développer des compétences demandées par les entreprises.**	Cette formation vise l'adaptation des compétences des salariés aux standards internationaux et au renforcement de la compétitivité de l'entreprise au niveau mondial.
L'ANAPEC contribue au financement de cette formation à hauteur de **10 000 DH / participant**	**La contribution maximale à cette formation est de 10.000 DH par bénéficiaire.** **Cette contribution maximale peut être supérieure à 10.000 DH sans dépasser le plafond de 18.000 DH dans des cas spécifiques.**	Les secteurs bénéficiaires sont l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, l'Outsourcing et les énergies renouvelables

Qui contacter ?

•• Votre agence ANAPEC et consulter le site :
www.anapec.org

CONTRATS SPÉCIAUX DE FORMATION

Qui est en charge ?

•• **Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail**

De quoi s'agit-il ?

•• Système d'incitation financière à la formation en cours d'emploi mis en place par les pouvoirs publics marocains.

•• L'objectif étant d'inciter les entreprises et surtout les PME à suivre des formations continues pour augmenter leur compétitivité. Le système est mutualiste en faveur des TPE et PME.

Quelles modalités ?

TYPE DE L'ACTION DE FORMATION	TAUX DE REMBOURSEMENT
Formation Planifiée (FP) réalisée par un organisme externe	**70% du coût retenu**
Formation Non Planifiée (FNP) réalisée par un organisme externe	**40% du coût retenu**
Alphabétisation Fonctionnelle (Alpha)	**80% du coût retenu qui est plafonné à 3 000 DHS par personne alphabétisé**
Formation Planifiée (FP) Réalisée en Interne	**70 % du coût retenu à raison de 800 DHS / Jour**
Formation Non Planifiée (FNP) Réalisée en Interne	**40% du coût retenu à raison de 800 DHS / Jour**
Formation Groupée	**100% TTC**

Qui contacter ?

•• Consulter le site de l'OFPPT : www.ofppt.ma

APPUI À LA FORMATION GIAC

Qui est en charge ?

•• **Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil (GIAC)**

De quoi s'agit-il ?

•• Les GIAC sont créés par les fédérations professionnelles des entreprises.

•• Ils visent à faire émerger la demande des entreprises et des associations professionnelles, en formation en cours d'emploi et d'identifier les besoins en compétences.

•• Trois types d'actions sont conduits par les GIAC: l'information et la sensibilisation à la formation en cours d'emploi, les études visant la définition de stratégies de développement des entreprises, ainsi que des besoins de formation qui en découlent et l'ingénierie des plans de formation.

• Neuf GIAC sont actuellement opérationnels et couvrent la majorité des secteurs économiques : IMMEE, Textile / Cuir, Technologies, Pêches Maritimes, BTP, Hôtellerie / Tourisme, Agroalimentaire, Transport/Logistique et tertiaire.

Quelles modalités ?

ACTION	TAUX DE REMBOURSEMENT	PLAFOND
Diagnostic stratégique	**70%**	100.000 DH
Ingénierie de formation	**70% (extensible à 80% si l'étude est consécutive à un diagnostic stratégique)**	
Diagnostic sectoriel	**100%**	1.000.000 DH
Ingénierie sectorielle		

Qui contacter ?

•• Consulter le site du GIAC :
www.giac.ma

ECOSYSTÈME DE L'ENTREPRENEURIAT & DE L'INVESTISSEMENT

INSTITUTIONS D'APPUI

CGEM
www.cgem.ma

•• La Confédération générale des entreprises du Maroc est une association privée regroupant les entrepreneurs du Maroc. Elle est le représentant du secteur privé auprès des pouvoirs publics et des institutionnels. Elle s'exprime au nom de ses 90 000 membres et veille à assurer un environnement économique favorable pour le développement des entreprises.

AMDIE
www.morocconow.com

•• L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Elle est chargée de promouvoir les investissements nationaux et internationaux ainsi que l'exportation de biens et de services.

www.tamwilcom.ma

•• La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (ex CCG) est une institution publique à caractère financier. Ayant comme nom de marque 'TAMWILCOM', Elle a pour mission de contribuer à donner une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des entreprises.

www.bkam.ma

•• Bank Al Maghrib est la banque centrale du Maroc. Elle a pour mission d'émettre des billets de banque et des pièces de monnaie ayant cours légal sur le territoire du Royaume. Elle œuvre également pour la mise en place des instruments de la politique monétaire pour assurer la stabilité des prix.

www.cnss.ma

•• La CNSS est un établissement public gérant le régime obligatoire de la sécurité sociale de l'ensemble des salariés du secteur privé au Maroc. Elle œuvre également pour l'amélioration de ses prestations et d'assurer des services de protection sociale efficiente.

www. anapec.org

•• L'ANAPEC a pour mission de contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de promotion de l'emploi qualifié décidés par les pouvoirs publics. Elle est chargée de faire la prospection et de collecter les offres d'emploi et la mise en relation avec les demandeurs.

www.ada.gov.ma

•• L'ADA est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

Elle joue un rôle fondamental, dans la concrétisation des ambitions stratégiques tracées pour le secteur agricole à l'horizon 2030.

Maroc PME
www.marocpme.gov.ma

•• L'Agence Maroc PME est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Sa mission consiste à œuvrer pour la promotion, le développement et l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles.

amee
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
www.amee.ma

•• L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Elle est chargée d'implémenter la politique gouvernementale en matière de réduction de la dépendance énergétique à travers la promotion du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

INSTITUTIONS D'APPUI

www.smit.gov.ma

•• La SMIT est une institution publique placé sous la tutelle du Ministère du Tourisme. Elle a pour mission de mettre en œuvre la stratégie de développement du produit touristique au Maroc.

www.amdl.gov.ma

•• L'AMDL est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Elle a pour mission la planification et la structuration des projets de zones logistiques au niveau national et régional et leur promotion.

www.anda.gov.ma

•• L'ANDA est un établissement public, placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Elle a pour mission de promouvoir le développement de l'aquaculture marine sur tout le littoral national marocain.

www.masen.ma

•• L'Agence marocaine pour l'énergie durable est une société de droit privé à capitaux publics, qui a pour objectif de porter le projet du gouvernement marocain de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.

www.ompic.org.ma

•• L'OMPIC est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Il a pour mission la promotion de la propriété industrielle et commerciale et la mise à disposition de l'information juridique adéquate aux intéressés.

www.add.gov.ma

•• L'Agence du Développement Digital est chargée de mettre en œuvre la stratégie de l'Etat en matière de développement du digital et de promouvoir des outils numériques et le développement de leur usage auprès de l'administration, des entreprises et des citoyens.

www.ccisc.ma

•• La CCIS Casablanca-Settat, est un établissement public, elle représente les professionnels des secteurs du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics, ainsi qu'auprès des organisations et institutions internationales œuvrant dans les domaines afférents à ses missions.

www.casablancafinancecity.com

•• La CFCA est une société anonyme de droit privé visant à faire de Casablanca un hub financier régional en Afrique. Son tour de table est constitué de la Région de Casablanca-Settat, de Tamwilcom, des principales banques marocaines, du dépositaire central des valeurs mobilières, du secteur des assurances et de la Bourse de Casablanca.

www.casablanca-bourse.com

•• La Bourse de Casablanca est une société anonyme placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Elle a pour mission la promotion et le développement du marché boursier marocain.

www.tpe-pme.org

•• La Confédération Marocaine de TPE-PME a pour objectif de défendre les intérêts de ses membres (TPE et PME marocaines tout secteur confondu), les soutenir et les accompagner dans leurs développements.

INSTITUTIONS D'APPUI

www.finea.ma

•• Finéa est une société de financement œuvrant pour le développement de l'entreprise marocaine et de l'économie nationale en facilitant l'accès des TPME au financement et à la commande publique.

www. cite-innovation-uhp.ma

•• La CIRED est un établissement relevant de l'université Hassan I de Settat. C'est une plateforme d'incubation, d'écoute, de dialogue, d'échange, de partenariat, de valorisation de la recherche et de l'innovation.

www.mcamorocco.ma

•• L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public chargé de la mise en œuvre du programme objet du Compact II, conclu en 2015 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

www.ebrd.com

•• La Banque européenne pour la reconstruction (BERD) est une organisation internationale, œuvrant pour le développement du potentiel entrepreneurial, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'accroissement des financements en direction des petites et moyennes entreprises.

www.giac.ma

•• Les GIAC sont des associations à but non lucratif, financés par l'Etat et gérés par les professions sectorielles, pour le développement de la formation en cours d'emploi et en vu d'encourager les entreprises à l'amélioration continue des compétences de leurs salariés.

www.offpt.ma

•• L'OFPPT est le premier acteur public dans le domaine de la formation professionnelle. Il propose un éventail de formations pour permettre aux entreprises de s'adapter avec les changements structurels et avec les évolutions technologiques et économiques.

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

www.qimam.ma

•• Initié par le CRI Casablanca-Settat, Qimam est le nom choisi pour le guichet unique de l'accompagnement des TPME. Cette structure ambitionne de fédérer l'écosystème entrepreneurial et de proposer une offre complète et adaptée à destination des porteurs de projets (plateformes physiques et numériques, conseil, réseaux, accompagnement ..)

web.facebook.com/MSEC.Morocco/?ref=nfw

•• Le MSEC est une Fédération de l'Écosystème Startup au Maroc, qui réunit 20 organisations de sensibilisation à l'entrepreneuriat, de formations entrepreneuriale, de pré-Incubation, d'incubation, et d'accélération ainsi que plus de 1000 Startups accompagnées.

www.startupmaroc.org

•• StartUp Maroc est une organisation à but non lucratif qui a pour objectif d'accélérer la création d'emploi et stimuler le développement économique du Maroc à travers l'entreprenariat et l'innovation.

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

www. lafactory.co

•• LaStartup Factory est un Incubateur qui favorise le rapprochement start-up et grandes entreprises en Afrique. Ce centre de 600m², situé au Technopark à Casablanca, réunit les professionnels d'un secteur dans le but d'accélérer la collaboration entre les porteurs de projets innovants et de grandes entreprises.

www.mcise.org

•• Le Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social (MCISE) ou Moroccan CISE, est un incubateur et une organisation à but non lucratif et dédiée à la recherche de solutions innovantes aux défis sociaux au Maroc et à la promotion de l'entrepreneuriat social.

www.reseau-entreprendre.org

•• Réseau Entreprendre Maroc a pour mission de contribuer à la réussite de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de richesses à travers un accompagnement humain et financier gratuit et dans la durée.

www.enactus-morocco.org

•• Enactus est une ONG constituée d'étudiants et de leaders du monde académique et économique, qui s'engage à faire de l'entrepreneuriat un levier pour améliorer les vies et façonner un monde meilleur et durable.

www.injaz-morocco.org

•• Injaz Al Maghrib est une ONG œuvrant pour l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, grâce à des programmes de formation ciblés, basés sur la méthode « Learning by Doing »

www.bidaya.io

•• Bidaya est l'incubateur « Social Green Tech » à Casablanca de PULSE, organisation leader dans le soutien de l'entrepreneuriat a impact présente à l'international.

www.hubafrica.co

•• Hub Africa est à la fois une plateforme, et un événement annuel pour encourager les rencontre B2B, dont l'objectif est le développement de réseau et d'affaires.

www. Impactlab.africa

•• Impact Lab est une structure accompagnant les start-tups, les entreprises et les institutions publiques pour leur permettre de répondre de façon innovante à leurs enjeux de croissance et de transformation au Maroc et en Afrique.

www.rdmaroc.com

•• L'Association Marocaine pour la Recherche Développement s'assigne la mission générale d'initier, promouvoir et dynamiser l'innovation et la R & D dans les entreprises marocaines du secteur productif.

www.clustersolaire.ma

•• Le Cluster solaire a pour missions: de mettre en réseau les différents acteurs de l'écosystème des énergies renouvelables, maximiser leurs synergies, faciliter leur accès à l'information, améliorer la productivité des entreprises, accroître leur capacité d'innovation et développer leurs compétences et capacités.

www.endeavor.org

•• Endeavor Morocco est une structure œuvrant pour la stimulation de l'Entrepreneuriat à Fort Impact, avec un objectif à moyen-terme d'accompagner les entrepreneurs sélectionnés à des changement d'échelle.

www.cfcim.org/kluster

•• Kluster CFCIM est une structure relevant de la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc. Elle se propose de booster l'écosystème des startups et de l'entrepreneuriat au Maroc.

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

www.clustermenara.com

•• Cluster Menara est une association marocaine spécialisée dans les industries agroalimentaires et cosmétiques du luxe. Elle a pour objectif d'accompagner les startups, TPE et PME marocaines, en misant sur l'innovation, la croissance, et la visibilité des secteurs agroalimentaires et cosmétiques à l'échelle internationale.

www.hseven.co

•• HSEVEN est un accélérateur à dimension régionale. Il ambitionne de constituer un Hub pour les Marocains et les Africains afin de révolutionner le monde par l'innovation technologique.

www.ce3m.ma

•• CE3M (Cluster électronique, microélectronique et mécatronique du Maroc) est un hub qui se charge de l'animation et de la structuration de l'innovation et des compétences spécialisées dans les secteurs précités.

www.newworklab.com

•• New Work Lab est un accélérateur de startups et espace de coworking. Il constitue un espace d'expérimentation et d'innovation des nouvelles façons de travailler pour l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat.

www.ceed-global.org/morocco

•• CEED (Centre of Entrepreunarial and Executive development) est une organisation non gouvernementale américaine, qui accompagne les entrepreneurs pour le développement de leurs entreprises dans les marchés émergents

www.emergingbusinessfactory.com

•• Emerging Business Factory (EBF) est un incubateur et coworking space spécialisé dans le digital et la création de startups innovantes.

www.happyventures.ma

•• Happy Ventures est membre de l'écosystème africain de l'innovation et œuvre pour le développement d'un cadre d'accélération de l'innovation virtuelle pour les startups au Moyen-Orient et en Afrique.

www.daralmoukawil.com

•• Dar Al Moukawil est une structure relevant du groupe Attijariwafa Bank, qui a pour objectif de contribuer à l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et à l'accélération de la croissance des TPE.

www.fondationinvest.ma

•• La Fondation Création d'Entreprises relevant du Groupe Banque Populaire, est une structure qui a pour objectif de contribuer à la promotion de la culture entrepreneuriale et à la croissance des TPME.

www.fondation-bensalah.ma

•• Dar-Libtikar est un programme d'accompagnement dédié à la réussite des innovateurs sociaux. Il englobe un soutien technique et/ou financier sur une période allant jusqu'à douze mois.

www.fmje.ma

•• La Fondation Moubadara pour les Jeunes et l'entrepreneuriat a pour mission la promotion de l'investissement et de la création d'entreprises, l'encouragement de l'initiative privée et des jeunes porteurs de projets, ainsi que la modernisation des TPE/PME.

RÉGION DE
CASABLANCA-SETTAT

المـــركز الجـــهـــوي للإستثمـــــار
Centre Régional d'Investissement
ⵓⵔⵔⵓ ⵓⵏⵏⵓE ⵏ ⵙⵙⵙⵓⵙ
Casablanca - Settat EE٠ⵙⵓⵙⵔ٠ⵙEE٠ⵔ الدار البيضاء - سطات

معـــــاً الطريـــــق أوضـــــح
ET LE CHEMIN DEVIENT PLUS CLAIR

VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE L'ADMINISTRATION :

- PERFORMANTE & ORIENTÉE SOLUTIONS
- MODERNE & DIGITALISÉE
- CENTRÉE CLIENT & IMPACT
- ACCOMPAGNE DE BOUT EN BOUT

QIMAM

PÔLE INTÉGRÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE
قـــطب مـواكـــبة المـــقـاولة

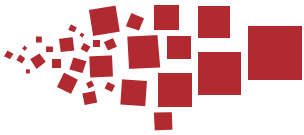

un acteur public
au service du secteur privé

Siège
Angle Boulevard Ghandi et Rue Laarbi Doghmi, Casablanca
Tél. : 05 22 49 42 42 / Fax : 05 22 48 15 21

Annexe El Jadida
Avenue Hoummane El Fetouaki, El Jadida
Tél. : 05 23 37 15 29 / Fax : 05 23 34 15 24

Annexe Settat
Quartier Administratif, siège de la Province de Settat
Tél. : 05 23 723 761 / Fax : 05 23 723 681

Antenne Berrechid
Centre O.F.P.P.T (cfr) quartier administratif, Berrechid
Tél. : 05 22 53 46 96 / Fax : 05 22 33 64 44

www.cri-invest.ma

www.casainvest.ma

www.qimam.ma

www.cri-accompagnement.casainvest.ma

www.edata.casainvest.ma